

Individuation

Dans la définition 33 du chapitre XI des *Types psychologiques*, Jung écrit que l'individuation "est le processus de formation et de particularisation de l'individu ; plus spécialement de l'individu psychologique comme être distinct de l'ensemble, de la psychologie collective. L'individuation est donc un *processus de différenciation* qui a pour but de développer la personnalité individuelle".

Jung pare aussitôt au possible reproche d'individualisme. S'il déclare que "l'individuation est une nécessité naturelle", que "l'entraver par des réglementations rigides et même exclusives, selon des normes collectives, porterait un grave préjudice à l'activité vitale de l'individu", il explique en même temps que "l'individu n'est pas seulement unité", que "son existence même présuppose des rapports collectifs", et que l'individuation, bien loin de mener à l'isolement, est la condition d'une "cohésion collective plus intensive et plus universelle" (page 450).

Il est intéressant de souligner ici la pensée d'une cohésion collective **universelle**. Les adjectifs "collectif" et "universel" sont le plus souvent perçus comme antinomiques (et c'est d'ailleurs pourquoi nous aurions préféré que Jung parle d'un "inconscient universel" plutôt que d'un "inconscient collectif"). En effet, la cohésion collective est en général comprise comme celle d'un groupe particulier, c'est-à-dire qu'elle est ressentie comme liée à une identité collective. Penser la cohésion collective comme universelle (potentiellement du moins) implique que l'individu ne se définisse plus par son (ou ses) appartenance(s), mais en tant que personne, par là même capable non seulement de lien à l'autre, mais de relation à l'autre en tant que personne. Seule cette capacité à la fois d'autonomie et de relation peut assurer une cohésion collective de type "universel", c'est-à-dire qui ne soit pas celle d'une masse humaine indifférenciée, où le niveau de responsabilité morale de l'individu est inversement proportionnel à l'emprise de la norme collective (page 451).

Dans les dernières lignes du texte que nous avons suivi jusqu'ici, Jung définit le processus d'individuation comme "l'élargissement de la sphère du conscient et de la vie psychologique consciente". Cette définition, de même que la précédente (l'individuation comme particularisation et différenciation de l'individu), caractérise le processus sans en expliciter le contenu même, ce que Jung fait en revanche dans *Dialectique du moi et de l'inconscient* : "La voie de l'individuation signifie : tendre à devenir un être réellement individuel et, dans la mesure où nous entendons par individualité la forme de notre unicité la plus intime, notre unicité dernière et irrévocable, il s'agit de la *réalisation de son Soi*, dans ce qu'il a de plus personnel et de plus rebelle à toute comparaison. On pourrait donc traduire le mot d'« individuation » par « réalisation de soi-même », par « réalisation de son Soi »" (page 131). De cette voie, Jung souligne aussitôt, en note, l'extrême difficulté et les exigences.

Pour mieux saisir ce qu'est l'individuation, il faut donc tenter une définition de l'archétype du Soi, dont la réalisation consiste en sa venue à la conscience.

©http://www.adequations.org/spip.php?article72&artpage=2-7#outil_sommaire_1 ◀